

CHAMBRE D'HÔTES RÉFÉRENCE

L'assurance d'être bien accueilli

DEMANDE DE VISITE

Chambre d'hôtes référence® est une marque d'ADN Tourisme
La Fédération Nationale des acteurs institutionnels du Tourisme
• 15 avenue Carnot • 75017 Paris



Adresse Postale : Gare des Ramières
26400 ALLEX
Contact : Isabelle SUCHIER
Tel. 06.70.90.92.18

Demande de visite Chambre d'hôtes référence®

Informations générales

Prénom et nom de l'exploitant

Adresse

.....

.....

Code Postal Ville

Téléphone Portable.....

Fax

Email

Site Internet

Souhaite faire qualifier ma (mes) chambre(s) d'hôte(s) via Chambre d'hôtes référence®

Informations sur votre (vos) chambre(s) d'hôtes

Documents à joindre à la demande :

- L'état descriptif (pages suivantes)
- La charte d'engagements signée, en deux exemplaires (voir page 7-8)
- L'accusé de réception de la déclaration en mairie (ou récépissé antérieur à 02/2019)
- Le règlement joint au bon de commande
- L'autorisation d'utilisation des données, telles que définies sur le RGPD (voir page 11)

Fait à

Le

Signature

BON DE COMMANDE REFERENCEMENT CHAMBRE D'HOTE

NOM, Prénom.....

Adresse de facturation.....

CP..... Ville.....

Tél..... Mail.....

Sollicite l'Office de Tourisme du Val de Drôme pour le Référencement de ma/mes chambre (s) d'hôtes

Nombre de chambres à référencer :

Coût de la visite de référencement :

Forfait 1 à 2 chambres : 70 € €

Forfait jusqu'à 5 chambres (maxi) : 100 € €

Forfait frais de déplacement : 27 € 27 €

TOTAL €

=====

Je joins au présent bon de commande :

- un chèque d'un montant de€ (Chèque à l'ordre l'Office de Tourisme du Val de Drôme)
- Je règle par virement au compte Régie de l'OT VDD (IBAN FR76 1007 1260 0000 0020 0047 366)
Banque Trésor Public Valence BIC TRPUFRP1
- La copie du récépissé de déclaration en Mairie de ma (mes) chambre(s)
- La Demande de visite + l'Etat descriptif de chaque chambre
- Le formulaire d'autorisation d'utilisation des données personnelles, dûment signé

J'ai bien noté les conditions de référencement ci-dessous :

- A réception du présent formulaire, des documents demandés ci-dessus et du paiement de la prestation, je serai contacté par l'Office de Tourisme du Val de Drôme, pour **fixer un rendez-vous de visite**.
- L'encaissement du chèque se fera dès la réception de mon Bon de Commande. **Une facture acquittée me sera délivrée** sous quinzaine
- **Lors de la visite, l'hébergement doit être libre de tout occupant, propre et en bon état, aménagé tel que pour la location et sans travaux en cours.**
- A l'issue de la visite, l'office de Tourisme du Val de Drôme me transmettra un rapport de visite.
- Un compte-rendu de visite sera présenté, au plus tôt, à la **Commission Départementale de Référencement**.
- En cas de nécessité de travaux ou aménagements complémentaires, demandés dans le rapport de visite, mon hébergement ne sera présenté à la Commission d'agrément, qu'après réalisation de ceux-ci. (Photos, factures ...)
- Après validation de l'hébergement, l'Office de Tourisme m'enverra l'Attestation **Chambre d'hôtes référence®** pour l'ensemble de la structure et 1 Certificat plastifié par chambre Référencée.
- J'affiche chaque **certificat dans la chambre Référencée**. J'affiche les **tarifs des chambres et des prestations complémentaires à l'entrée de ma propriété**, sur la rue ou au portail...

Je soussigné(e),

- **Certifie avoir pris connaissances et adhérer aux conditions de Référencement énumérées ci-dessus.**

A Le/...../.....

Signature du propriétaire (ou mandataire)

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Etat descriptif

Prénom et nom de l'exploitant :

Adresse :

CP: Ville:

Dossier n° *(sera inscrit par la personne habilitée pour réaliser la visite)*

Merci de compléter pour chacune de vos chambres d'hôtes les informations ci-dessous

Nom de la chambre ou suite ou n° : Etage:

Bât:..... *(Même corps de bâtiment que maison de l'exploitant ou bâtiment annexe)*

Type:..... *(Chambre double ou familiale, ou suite*)*

Capacité d'accueil :.....personnes *(Adultes et enfants)*

Nom de la chambre ou suite ou n°:..... Etage:

Bât:..... *(Même corps de bâtiment que maison de l'exploitant ou bâtiment annexe)*

Type:..... *(Chambre double ou familiale, ou suite*)*

Capacité d'accueil :.....personnes *(Adultes et enfants)*

Nom de la chambre ou suite ou n°:..... Etage:

Bât:..... *(Même corps de bâtiment que maison de l'exploitant ou bâtiment annexe)*

Type:..... *(Chambre double ou familiale, ou suite*)*

Capacité d'accueil :.....personnes *(Adultes et enfants)*

Nom de la chambre ou suite ou n°:..... Etage:

Bât:..... *(Même corps de bâtiment que maison de l'exploitant ou bâtiment annexe)*

Type:..... *(Chambre double ou familiale, ou suite*)*

Capacité d'accueil :.....personnes *(Adultes et enfants)*

Nom de la chambre ou suite ou n°:..... Etage:

Bât:..... *(Même corps de bâtiment que maison de l'exploitant ou bâtiment annexe)*

Type:..... *(Chambre double ou familiale, ou suite*)*

Capacité d'accueil :.....personnes *(Adultes et enfants)*

* **Chambre double ou familiale** : une pièce unique (hors salle d'eau et WC), permettant d'accueillir jusqu'à 5 personnes (enfants compris hors enfants en bas âge).

***Suite** : composée de 2 ou 3 chambres louées à la même famille ou au même groupe et partageant les sanitaires, pour un maximum de 5 personnes par chambre (enfants compris hors enfants en bas âge). Les chambres sont communicantes entre elles, par la salle de bains, ou à défaut par un espace privatif (ex : palier, couloir).

Nombre total de chambres : Capacité maximum d'accueil : pers Superficie totale : m²
 Nombre total de suites : Capacité maximum d'accueil : pers Superficie totale : m²

Construction : neuve (< 5 ans) récente ancienne rénovée de caractère

Situées : dans une maison indépendante mitoyenne dans un immeuble étage : ascenseur

Parking public (préciser la distance) Animaux bienvenus

| Situation | Services | | Intérêts touristiques |
|--|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> campagne <input type="checkbox"/> montagne <input type="checkbox"/> littoral <input type="checkbox"/> ville <input type="checkbox"/> village <input type="checkbox"/> bourg <input type="checkbox"/> hameau <input type="checkbox"/> isolé | gare SNCF à..... km autocars à..... km aéroport à..... km médecin à..... km hôpital à..... km | épicerie à km supermarché à..... km restaurant à km laverie à km boulangerie à km | mer à km plage à km centre ville àkm port de plaisance à km forêt à km piscine àkm rivière àkm étang àkm chemin randonnée àkm pistes de ski à km centres d'intérêt à proximité |

| Equipements et loisirs | | | | Nuisances | |
|------------------------|----------|---------------------------|-----------------------------|--------------------------|--|
| | Privatif | Partagé avec l'exploitant | Partagé avec autres clients | Nuisances constatées | |
| Télévision | | | | auditives | |
| Téléphone | | | | visuelles | |
| Internet / wifi | | | | olfactives | |
| Salon | | | | route grande circulation | |
| Jardin | | | | voie ferrée | |
| Terrasse / Balcon | | | | Autres | |
| Parking | | | | | |
| Garage | | | | | |
| Piscine | | | | | |
| Jeux | | | | | |

| Petit déjeuner | |
|--|--|
| Servi dans la chambre | |
| Servi chez l'exploitant | |
| Servi dans une salle spécifique | |
| Traditionnel ¹ | |
| Amélioré ² | |
| Supérieur ³ | |
| Produits servis : bio /du terroir/maison/ Circuits courts (à rayer) | |
| Observations : | |
| ¹ Petit-déjeuner 'traditionnel' : café, thé, chocolat, lait, pain frais, beurre, confiture, etc. ² Petit-déjeuner 'amélioré' : 'classique' + fruits ou jus de fruits, viennoiseries, etc. ³ Petit-déjeuner 'supérieur' : 'amélioré' + œufs, charcuterie, laitages, céréales, etc. | |

| | Chambre 1 <input type="checkbox"/> Label Tourisme et Handicap. Lequel..... <input type="checkbox"/> familiale ⁴ | | Chambre 2 <input type="checkbox"/> Label Tourisme et Handicap. Lequel..... <input type="checkbox"/> familiale ⁴ | | Chambre 3 <input type="checkbox"/> Label Tourisme et Handicap. Lequel..... <input type="checkbox"/> familiale ⁴ | | Chambre 4 <input type="checkbox"/> Label Tourisme et Handicap. Lequel..... <input type="checkbox"/> familiale ⁴ | | Chambre 5 <input type="checkbox"/> Label Tourisme et Handicap. Lequel..... <input type="checkbox"/> familiale ⁴ | |
|--------------------------------------|--|---|--|---|--|---|--|---|--|---|
| Nom ou n° | | | | | | | | | | |
| Surface en m ² | <input type="checkbox"/> RDC <input type="checkbox"/> étage | | <input type="checkbox"/> RDC <input type="checkbox"/> étage | | <input type="checkbox"/> RDC <input type="checkbox"/> étage | | <input type="checkbox"/> RDC <input type="checkbox"/> étage | | <input type="checkbox"/> RDC <input type="checkbox"/> étage | |
| Exposition | | | | | | | | | | |
| Vue | | | | | | | | | | |
| Lits 1 pers (Nombre + dimensions) | | | | | | | | | | |
| Lits 2 pers (Nombre + dimensions) | | | | | | | | | | |
| Lits superposés | | | | | | | | | | |
| Mobilier | <input type="checkbox"/> table <input type="checkbox"/> chaise(s) <input type="checkbox"/> fauteuil(s) <input type="checkbox"/> banc <input type="checkbox"/> porte bagage <input type="checkbox"/> table de chevet | <input type="checkbox"/> armoire <input type="checkbox"/> placard <input type="checkbox"/> commode <input type="checkbox"/> étagère <input type="checkbox"/> bureau <input type="checkbox"/> console | <input type="checkbox"/> table <input type="checkbox"/> chaise(s) <input type="checkbox"/> fauteuil(s) <input type="checkbox"/> banc <input type="checkbox"/> porte bagage <input type="checkbox"/> table de chevet | <input type="checkbox"/> armoire <input type="checkbox"/> placard <input type="checkbox"/> commode <input type="checkbox"/> étagère <input type="checkbox"/> bureau <input type="checkbox"/> console | <input type="checkbox"/> table <input type="checkbox"/> chaise(s) <input type="checkbox"/> fauteuil(s) <input type="checkbox"/> banc <input type="checkbox"/> porte bagage <input type="checkbox"/> table de chevet | <input type="checkbox"/> armoire <input type="checkbox"/> placard <input type="checkbox"/> commode <input type="checkbox"/> étagère <input type="checkbox"/> bureau <input type="checkbox"/> console | <input type="checkbox"/> table <input type="checkbox"/> chaise(s) <input type="checkbox"/> fauteuil(s) <input type="checkbox"/> banc <input type="checkbox"/> porte bagage <input type="checkbox"/> table de chevet | <input type="checkbox"/> armoire <input type="checkbox"/> placard <input type="checkbox"/> commode <input type="checkbox"/> étagère <input type="checkbox"/> bureau <input type="checkbox"/> console | <input type="checkbox"/> table <input type="checkbox"/> chaise(s) <input type="checkbox"/> fauteuil(s) <input type="checkbox"/> banc <input type="checkbox"/> porte bagage <input type="checkbox"/> table de chevet | <input type="checkbox"/> armoire <input type="checkbox"/> placard <input type="checkbox"/> commode <input type="checkbox"/> étagère <input type="checkbox"/> bureau <input type="checkbox"/> console |
| Equipements bébé | | | | | | | | | | |
| Salle de bain/eau* | <input type="checkbox"/> privée - surface :m ² <input type="checkbox"/> baignoire <input type="checkbox"/> douche | | <input type="checkbox"/> privée - surface :m ² <input type="checkbox"/> baignoire <input type="checkbox"/> douche | | <input type="checkbox"/> privée - surface :m ² <input type="checkbox"/> baignoire <input type="checkbox"/> douche | | <input type="checkbox"/> privée - surface :m ² <input type="checkbox"/> baignoire <input type="checkbox"/> douche | | <input type="checkbox"/> privée - surface :m ² <input type="checkbox"/> baignoire <input type="checkbox"/> douche | |
| WC* | <input type="checkbox"/> privés <input type="checkbox"/> séparés de la salle de bain | | <input type="checkbox"/> privés <input type="checkbox"/> séparés de la salle de bain | | <input type="checkbox"/> privés <input type="checkbox"/> séparés de la salle de bain | | <input type="checkbox"/> privés <input type="checkbox"/> séparés de la salle de bain | | <input type="checkbox"/> privés <input type="checkbox"/> séparés de la salle de bain | |

*La salle d'eau ou la salle de bain n'est pas partagée avec les exploitants ni avec d'autres hôtes.

*Les toilettes ne sont pas partagées avec les exploitants ni avec d'autres hôtes



Ce document doit être signé lors de la demande de visite. Il vous sera retourné signé lors de la validation de la qualification par la commission d'attribution (*un seul document pour l'ensemble des chambres*)

Chambre d'hôtes référence®

Cette qualification volontaire constate le respect de critères principalement de confort prédéfinis par Offices de tourisme de France au moment de la visite et est octroyée pour cinq ans. Elle ne repose pas sur un examen du respect des normes spécifiques applicables à l'activité qu'elle ne peut donc pas garantir. Cette qualification n'est ni un label mis en place par l'Etat, ni une certification.

Engagements de l'exploitant

L'exploitant de la ou les chambre(s) d'hôtes, dans le cadre de la qualification Chambre d'hôtes référence® s'engage à :

- Respecter l'ensemble des critères contenus dans le référentiel, tout au long des 5 ans de la qualification. Ces critères sont à retrouver dans le « Guide de l'exploitant », pages 6 à 9.
- Avoir pris connaissance de l'ensemble des informations contenues dans le « Guide de l'exploitant »
- Offrir et maintenir des prestations de qualité (accueil, hébergement, petit déjeuner, nettoyage quotidien, lit fait quotidiennement, documentation...)
- Mettre en place les actions nécessaires en cas de réclamations de la clientèle
- Assurer personnellement l'accueil des touristes et à leur fournir les informations leur permettant de faciliter leur séjour et la découverte de la destination
- Délivrer une facture au client pour toutes les prestations fournies. A la demande, l'exploitant doit fournir un contrat de réservation.
- Respecter la réglementation en vigueur pour son activité de chambre d'hôtes (code du tourisme, code de la construction, code de la consommation, ou des textes tel que le Décret n°87-149 du 6 mars 1987, dans les domaines de la gestion d'une chambre d'hôtes, l'hygiène, la sécurité, la piscine etc...)
- Faire apparaître le logo Chambre d'hôtes référence® sur les supports promotionnels
- Afficher ou mettre à disposition à l'intérieur de la ou les chambres d'hôtes qualifiée(s), le certificat transmis lors de l'attribution par l'organisme en charge de la gestion de la qualification sur le territoire
- Se soumettre à toute visite sollicitée par l'Office de Tourisme ou l'organisme en charge de la gestion de la qualification sur le territoire
- Autoriser l'Office de Tourisme ou l'organisme en charge de la gestion de la qualification sur le territoire à collecter et utiliser ses données personnelles dans le cadre de la base de données Chambre d'hôtes référence® (uniquement à des fins de transmission d'information entre l'organisme, l'exploitant et ADN Tourisme-Fédération Nationale)
- Signaler tous changements qui pourraient intervenir durant la validité de la qualification

Engagements de l'organisme en charge de la gestion de la qualification sur le territoire

L'organisme, via le dispositif mis en place sur le territoire, s'engage à :

- Apporter toutes les informations nécessaires à l'exploitant avant, pendant et après la visite de qualification



- Faire réaliser la visite par une personne formée
- Garder confidentielles les informations et photos contenues dans le dossier de compte-rendu de visite transmis à la commission d'attribution
- Être totalement neutre lors de la décision d'attribution de la qualification

Retrait de la qualification

A l'initiative de l'exploitant

L'exploitant souhaitant arrêter la qualification de sa chambre d'hôtes avant l'échéance des 5 ans, adressera la demande par courrier avec accusé de réception à l'organisme en charge de la gestion de la qualification sur le territoire.

A l'initiative de l'organisme en charge de la gestion de la qualification sur le territoire

L'organisme en charge de la gestion se réserve le droit de prononcer le retrait de la qualification pour le non-respect des engagements cités ci-dessus ou suite à de multiples réclamations justifiées.

Lors de réclamations, une visite de contrôle pourra être effectuée par la personne habilitée. La commission d'attribution décidera au regard de la visite, du maintien ou non de la qualification.

Lorsqu'il y a changement de l'exploitant, la qualification est automatiquement perdue.

L'organisme en charge de la gestion de la qualification adressera à l'exploitant un courrier recommandé avec accusé de réception lui signifiant le retrait de la qualification. A partir de la réception du courrier, l'exploitant dispose d'un délai d'un mois pour faire valoir une explication.

Du moment où le retrait aura été signifié, l'exploitant aura l'obligation de retirer tout signe distinctif de promotion et de communication se rapportant à Chambre d'hôtes références® sous peine de poursuites.

Fait en 2 exemplaires.

Pour l'exploitant

Je soussigné(e)

Déclare avoir pris connaissance des engagements ci-dessus et en accepter librement les termes.

A _____, le

Signature de l'exploitant :

« Lu et approuvé »

Pour l'organisme en charge de la gestion de la qualification

(Nom, qualité, signature et cachet)

A _____, le

Signature et cachet

« Lu et approuvé »

Charte d'engagements

Ce document doit être signé lors de la demande de visite. Il vous sera retourné signé lors de la validation de la qualification par la commission d'attribution (*un seul document pour l'ensemble des chambres*)

Chambre d'hôtes référence®

Cette qualification volontaire constate le respect de critères principalement de confort prédéfinis par Offices de tourisme de France au moment de la visite et est octroyée pour cinq ans. Elle ne repose pas sur un examen du respect des normes spécifiques applicables à l'activité qu'elle ne peut donc pas garantir. Cette qualification n'est ni un label mis en place par l'Etat, ni une certification.

Engagements de l'exploitant

L'exploitant de la ou les chambre(s) d'hôtes, dans le cadre de la qualification Chambre d'hôtes référence® s'engage à :

- Respecter l'ensemble des critères contenus dans le référentiel, tout au long des 5 ans de la qualification. Ces critères sont à retrouver dans le « Guide de l'exploitant », pages 7 à 10.
- Avoir pris connaissance de l'ensemble des informations contenues dans le « Guide de l'exploitant »
- Offrir et maintenir des prestations de qualité (accueil, hébergement, petit déjeuner, nettoyage quotidien, lit fait quotidiennement, documentation...)
- Mettre en place les actions nécessaires en cas de réclamations de la clientèle
- Assurer personnellement l'accueil des touristes et à leur fournir les informations leur permettant de faciliter leur séjour et la découverte de la destination
- Délivrer une facture au client pour toutes les prestations fournies. A la demande, l'exploitant doit fournir un contrat de réservation.
- Respecter la réglementation en vigueur pour son activité de chambre d'hôtes (code du tourisme, code de la construction, code de la consommation, ou des textes tel que le Décret n°87-149 du 6 mars 1987, dans les domaines de la gestion d'une chambre d'hôtes, l'hygiène, la sécurité, la piscine etc...)
- Faire apparaître le logo Chambre d'hôtes référence® sur les supports promotionnels
- Afficher ou mettre à disposition à l'intérieur de la ou les chambres d'hôtes qualifiée(s), le certificat transmis lors de l'attribution par l'organisme en charge de la gestion de la qualification sur le territoire
- Se soumettre à toute visite sollicitée par l'Office de Tourisme ou l'organisme en charge de la gestion de la qualification sur le territoire
- Autoriser l'Office de Tourisme ou l'organisme en charge de la gestion de la qualification sur le territoire à collecter et utiliser ses données personnelles dans le cadre de la base de données Chambre d'hôtes référence® (uniquement à des fins de transmission d'information entre l'organisme, l'exploitant et ADN Tourisme Fédération Nationale)
- Signaler tous changements qui pourraient intervenir durant la validité de la qualification

Engagements de l'organisme en charge de la gestion de la qualification sur le territoire

L'organisme, via le dispositif mis en place sur le territoire, s'engage à :

- apporter toutes les informations nécessaires à l'exploitant avant, pendant et après la visite de qualification



- Faire réaliser la visite par une personne formée
- Garder confidentielles les informations et photos contenues dans le dossier de compte-rendu de visite transmis à la commission d'attribution
- Être totalement neutre lors de la décision d'attribution de la qualification

Retrait de la qualification

A l'initiative de l'exploitant

L'exploitant souhaitant arrêter la qualification de sa chambre d'hôtes avant l'échéance des 5 ans, adressera la demande par courrier avec accusé de réception à l'organisme en charge de la gestion de la qualification sur le territoire.

A l'initiative de l'organisme en charge de la gestion de la qualification sur le territoire

L'organisme en charge de la gestion se réserve le droit de prononcer le retrait de la qualification pour le non-respect des engagements cités ci-dessus ou suite à de multiples réclamations justifiées.

Lors de réclamations, une visite de contrôle pourra être effectuée par la personne habilitée. La commission d'attribution décidera au regard de la visite, du maintien ou non de la qualification.

Lorsqu'il y a changement de l'exploitant, la qualification est automatiquement perdue.

L'organisme en charge de la gestion de la qualification adressera à l'exploitant un courrier recommandé avec accusé de réception lui signifiant le retrait de la qualification. A partir de la réception du courrier, l'exploitant dispose d'un délai d'un mois pour faire valoir une explication.

Du moment où le retrait aura été signifié, l'exploitant aura l'obligation de retirer tout signe distinctif de promotion et de communication se rapportant à Chambre d'hôtes références® sous peine de poursuites.

Fait en 2 exemplaires.

Pour l'exploitant

Je soussigné(e)

Déclare avoir pris connaissance des engagements ci-dessus et en accepter librement les termes.

A _____, le

Signature de l'exploitant :

« Lu et approuvé »

Pour l'organisme en charge de la gestion de la qualification

(Nom, qualité, signature et cachet)

A _____, le

Signature et cachet

« Lu et approuvé »

APPLICATION DU RGPD

AUTORISATION D'UTILISATIONS DES DONNEES

Les informations nominatives recueillies vous concernant, font l'objet d'un traitement destiné à l'Office de Tourisme du Val de Drôme

Pour la finalité suivante : **Référencement Chambre d'Hôtes Référence**

Les destinataires de ces données de classement sont : l'ADT Drôme, l'OT Val de Drôme, l'intranet APIDAE et la Communauté de Commune dont dépend la chambre d'hôtes Référencée.

(Les photos prises lors de la visite de référencement sont utilisées lors de la commission technique départementale pour la validation de votre dossier, puis sont archivées uniquement dans dossier de référencement de l'OT VDD.

Les données nominatives de référencement, vous concernant, sont utilisées pour alimenter :

- la liste des Chambres d'Hôtes Référence du Département, pour l'Agence Départementale du Tourisme de la Drôme (ADT)
- La plateforme taxe de séjour de la Communauté de Communes dont dépend la chambre d'hôte référencée
- l'Intranet des Offices de Tourisme de France APIDAE, pour l'information sur les hébergements du territoire de l'OT Val de Drôme.

Sur demande annuelle de l'hébergeur, les données collectées sont également utilisées, avec un nouvel accord signé, dans le cadre de la promotion de l'hébergement sur :

- les Editions papier de l'Office de Tourisme
- le site Internet de l'Office de Tourisme www.valleedeladrome.com

La durée de conservation des données est de 5 ans (durée du Référencement de la chambre d'hôte)

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à :

La responsable Qualité de l'OT VDD - Isabelle SUCHIER -

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Sources : <http://www.cil.cnrs.fr>

Je soussigné(e) :

Prénom : NOM :

ACCEPTTE l'utilisation de mes données personnelles comme mentionné ci-dessus.

Fait à le

Signature, précédée de la mention « bon pour accord »

Annexes

Retrouver ci-après le lien pour remplir en ligne et télécharger le document Cerfa de déclaration en mairie de la location en chambre d'hôtes et obtenir un accusé de réception :

- Déclaration en mairie de location de chambre d'hôte Cerfa N° 13566*03 :

<https://www.formulaires.service-public.fr/gf/showFormulaireSignaletiqueConsulter.do?numCerfa=13566>

Si votre (vos) chambre(s) d'hôtes est (sont) déjà déclarée(s), ne tenez pas compte de cette annexe.

Si la déclaration en mairie n'a pas été faite, ce document vous permettra de réaliser cette obligation avant de retourner le dossier de demande de visite.

Pour plus d'informations, consultez le site de la Direction générale des Entreprises :

<https://www.entreprises.gouv.fr/fr/tourisme/conseils-strategie/chambres-d-hotes>